

# **Photovoltaïque sur des terres naturelles, agricoles ou forestières : nous ne tomberons pas dans le panneau !**

Nous, organisations en lutte contre les centrales photovoltaïques sur les terres agricoles, naturelles, forestières et en milieux aquatiques, refusons les dérives des énergies renouvelables prises dans des logiques de marché.

Nous récusons le terme « agrivoltaïsme », qui relève du marketing et vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte difficile pour le monde paysan. « L'agrivoltaïsme » éloigne de l'autonomie : il ajoute à la dépendance au complexe agro-industriel (industries de la grande distribution, des engrais, pesticides et semences, machines agricoles, banques, organisations syndicales défendant leurs intérêts...) une autre dépendance plus moderne, car porteuse de l'image de l'énergie renouvelable.

Nous dénonçons la diversion introduite dans la loi d'Accélération des Énergies renouvelables (AER) qui permet de distinguer un « agrivoltaïsme » soi-disant en synergie avec l'agriculture, d'un autre photovoltaïque qui irait sur des terres dites « incultes ». Or d'une part ces deux catégories relèvent de la même pratique marketing permettant aux industriels de s'accaparer du foncier, et d'autre part *« c'est bien sur des terres considérées comme pauvres que s'est en grande partie développé l'élevage »(1)*. Et alors même que les lobbies œuvrent afin que les textes légaux considèrent de moins en moins ce phénomène comme de l'artificialisation : *« on va vous louer le volume d'air au-dessus de votre parcelle pendant trente ans »(2)* déclare ainsi cyniquement un prospecteur, nous affirmons que des tonnes de métal dénaturent les espaces agricoles, naturels et forestiers. Et quand bien même dans leurs discours, la production d'électricité est cyniquement présentée comme étant « secondaire », tandis que le but premier serait d'aider l'agriculture face au changement climatique en créant de l'ombre, nous affirmons que la rente issue de la production d'électricité est bien l'unique raison de ces projets. Surtout, il est passé sous silence qu' *« en terme de résilience, les pratiques agroécologiques de couverture du sol, d'amortissement climatique avec des arbres, de diversification en réduisant la monoculture et la densité de plantation des fruitiers apportent plus de sursis que des panneaux »(3)*.

Alors que la Loi AER permettra de cumuler les coupes-rases de forêts de 25 hectares pour y mettre des panneaux, nous déplorons l'idéologie productiviste de parlementaires qui considèrent que *« certaines terres classées forestières sont d'une telle pauvreté et d'une telle médiocrité qu'un arbitrage pourrait justifier qu'on y installe un parc photovoltaïque »(4)*. Pourtant, de par l'incroyable biodiversité qu'elles recèlent, leurs beautés et leurs rôles essentiels, ces zones sont un patrimoine irremplaçable. Et quand bien même les panneaux seraient un jour retirés et que l'évolution du climat le permette, il faudrait des centaines d'années pour recréer un écosystème aussi riche.

Nous dénonçons également les conflits d'intérêts des chambres d'agriculture.

Ces dernières peuvent demander 20 000 euros par projet pour réaliser l'audit, puis 50 euros par hectare et par an pour suivre le projet, ainsi que 1 500 euros par mégawatt installé en compensation de l'artificialisation des terres agricoles **(5)**. D'ailleurs, pourquoi compenser financièrement, alors même que les thuriféraires de cette pratique marketing n'ont cessé de parler de la « synergie » de leurs tonnes de métal avec l'agriculture ? En réalité il s'agit uniquement d'une synergie financière qui tend à bénéficier principalement à l'agro-industrie et aux grands propriétaires fonciers.

Nous appelons à la sobriété énergétique, et rappelons que les surfaces déjà artificialisées sont suffisantes **(6)**. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie évalue ainsi les gisements à 123 GW sur grandes toitures, 49 GW sur les friches industrielles et 4 GW pour les parkings **(7)**. Le gisement global sur toitures est de 364,3 GW (dont 241 GW de toitures résidentielles)**(8)**. Ajoutons que la France compte entre 24 000 et 32 000 zones d'activités, soit 450 000 hectares déjà artificialisés **(9)**, ainsi que 90 000 à 170 000 hectares de friches industrielles **(10)**. Si installer des panneaux solaires sur des toitures coûte plus cher que de les poser au sol, l'Agence explique que ce surcoût est faible : il avoisine les 550 millions d'euros, soit 2% du coût des énergies renouvelables **(11)**. Et alors même que les projets peuvent atteindre 800 000 euros par hectare **(12)**, nous affirmons que ces investissements peuvent aller sur ces zones artificialisées.

Lorsque E. Macron et la FNSEA prônent la robotique, la génétique et le numérique pour l'agriculture **(13)**, et que le syndicat agro-industriel co-préside le lobby France Agrivoltaïsme ; le fondateur de ce dernier met en place la gestion des champs via l'intelligence artificielle **(14)**. Ce sont ainsi deux visions de l'agriculture et de la société qui s'affrontent : l'agriculture industrielle, ultra-mécanisée et numérique sur des surfaces toujours plus grandes, face à l'autonomie paysanne ; les serveurs face aux cerveaux ; l'intelligence artificielle face à l'observation, la sensibilité et savoirs-faire des paysan.nes. Nous affirmons qu'il est nécessaire d'amorcer la désescalade de l'emprise technologique afin que les paysan.nes puissent travailler la terre eux-mêmes sans être dépendants de l'agro-industrie.

Nous refusons l'industrialisation des campagnes, car quelle que soit sa surface, ou sa « participation citoyenne », une centrale photovoltaïque sur des terres agricoles, naturelles ou forestières, est une installation de nature industrielle. Les tonnes de métaux (silice, aluminium, zinc, plomb, étain, indium, antimoine) **(15)** recouvrant les terres; les milliers d'ancrages bétons et kilomètres de voies d'accès et de clôtures grillagées, lignes électriques enterrées ou aériennes, les postes de transformations et de livraisons, le bruit engendré par les onduleurs **(16)**, les caméras de surveillance, les divers capteurs connectés, les obligations de déboisement en périphérie, détruisent nos campagnes. Les méga-centrales électrifient nos champs avec des effets documentés sur les animaux d'élevages **(17)**. Nous n'oublions pas la fabrication industrielle de ces panneaux : exploitation d'êtres humains, extractivisme ravageur. Afin de produire 40 000 tonnes de silicium métal, l'une des six unités de production en France brûle 120 000 tonnes de quartz et 80 000 tonnes de bois **(18)**, et engloutit en moyenne 11 mégawatts/heure par tonne de produit fini **(19)**, soit chaque année l'équivalent électrique d'une ville de 150 000 habitants. Il faut aussi 280 kg de produits chimiques par kilo de silicium produit **(20)**. Sans oublier les risques de pollution des eaux **(21)** et que les centrales peuvent entraîner « l'altération, la

*dégradation voire la destruction des milieux naturels (défrichements puis gestion de la végétation au plus près du sol ; terrassement et compactage des sols ; instauration de microclimats différenciés au-dessus et en dessous des panneaux ; création d'exclos par les clôtures, etc.). La modification des fonctions hydriques, climatiques ou biologiques qui peut en résulter conduit à l'artificialisation d'une partie parfois importante des sols [ainsi qu'une] modification des cortèges d'espèces végétales et animales » (22).*

Nous défendons un rapport sensible au monde qui nous est plus que jamais primordial. Alors même que l'agriculture est l'une des professions qui rémunère le moins, qu'un malaise est reconnu et qu'il faudra recruter massivement pour faire face aux nombreux départs en retraite, une motivation essentielle est la qualité de vie au travail, en plein air, dans un cadre beau ; regarder le ciel et écouter les sons de la vie. Travailler sous des panneaux, c'est dégrader notre qualité de vie au travail, mais aussi l'environnement et les paysages pour le bénéfice de quelques propriétaires et promoteurs. Au contraire, l'agriculture paysanne doit participer avec les citoyen.nes à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par toutes et tous.

Notre autonomie de choix et d'action, n'est pas de devenir des jardiniers sous des panneaux. Notre métier n'est pas de cultiver des kilowatts, mais de produire une alimentation saine et de qualité pour le plus grand nombre, et d'être rémunéré en conséquence. Car si la contrepartie financière de plusieurs milliers d'euros par année et par hectare peut sembler alléchante (23), et générer un véritable dilemme pour des paysan.nes en difficulté ; en mettant notre outil de production à disposition de ces sociétés, nous les enrichissons et détournons la vocation nourricière de la terre agricole.

L'unique raison de la pression industrielle actuelle sur les terres agricoles, naturelles et forestières est financière. Rejetant le mythe d'un capitalisme vert, ainsi que la vision d'une transition écologique allant vers une société de surconsommation ultra-connectée, nous appelons à une opposition massive à tous ces projets photovoltaïques industriels et exigeons leur interdiction sur toutes les terres agricoles, naturelles, forestières et les milieux aquatiques.

Les organisations en lutte contre les mégas-centrales photovoltaïque sur les terres agricoles, naturelles, forestières et en milieux aquatiques.

Le 27 août 2023.

Si votre organisation souhaite signer cette tribune :

<https://framaforms.org/appel-a-signatures-dorganisations-ou-collectifs-1695058125>

**Signataires :**

1. Confédération Paysanne nationale
2. Terre de Lutte
3. GNSA
4. Extinction Rebellion France
5. SNE FSU- Syndicat National de l'Environnement FSU
6. SNETAP-FSU- Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

7. SNUPFEN-Solidaires national. Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN), un syndicat de l'Office National des Forêts (ONF).
8. Fondation Danielle Mitterrand
9. Canopée-Forêts Vivantes
10. RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières)
11. Terre de Liens
12. Nature & Progrès Fédération
13. Protection Arbres & Faune "Réseau des protectrices et protecteurs"
14. Collectif SOS Forêt France
15. ANB - ASSOCIATION NATIONALE pour la BIODIVERSITÉ
16. ASPAS - Association pour la protection des animaux sauvages et du patrimoine naturel
17. Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable (CSNM)
18. CNVMch collectif national vigilance méthanisation canal historique
19. La Gauche Démocratique et Sociale
20. Révolution Écologique pour le Vivant - REV
21. PRIARTEM
22. Robin des Toits
23. Le SNUPFEN-SOLIDAIRES Midi-Pyrénées -Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN), un syndicat de l'Office National des Forêts (ONF).
24. Bureau d'Union des Sections du SNUPFEN Solidaires Lorraine
25. La Confédération paysanne interdépartementale d'Île-de-France
26. Nature en Occitanie-NEO
27. Groupe Chiroptères de Provence PACA 04 05 06 13 83 84
28. LPO Occitanie
29. Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées
30. les Amis de la Terre Limousin
31. Terre de Liens Limousin
32. France Nature Environnement Occitanie Pyrénées
33. Toutes Nos Energies - Occitanie Environnement réunit une centaine de fédérations départementales, collectifs et associations de la région Occitanie qui agissent pour la qualité de vie des habitants et la protection de l'environnement, pour une transition écologique et énergétique solidaire et respectueuse des territoires ruraux
34. Association Protection Arbres et Faune, antenne Occitanie
35. Association Territoriale PACA Terre de Liens
36. Champagne Ardenne Nature Environnement
37. FARE SUD (Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement - Provence Alpes Côte d'Azur) (PACA).
38. GRAPE Normandie -14 50 61 27 76
39. Des Agros qui désertent
40. Confédération Paysanne de l'Aveyron
41. Collectif de réflexion citoyenne sur le photovoltaïque du Causse Comtal, Aveyron  
[touroulisducausecomtal@gmail.com](mailto:touroulisducausecomtal@gmail.com)
42. TPNV : Terres et Patrimoine de Nos Villages : [terrespatrimoinedenosvillages@gmail.com](mailto:terrespatrimoinedenosvillages@gmail.com)
43. TCGR : collectif d'opposition à un projet agrivoltaïque de 80 hectares sur le territoire de 4 communes de la Marne Treslon Germigny Courcelles Rosnay :  
[lesterresdenosvillages51@gmail.com](mailto:lesterresdenosvillages51@gmail.com)
44. Le collectif Sauvegarde des Aspres, Pyrénées-Orientales
45. Association Quels Paysages Pour La Piège ? Aude [quelspaysagespourelapiege@gmail.com](mailto:quelspaysagespourelapiege@gmail.com)
46. Association le Spot (11260)
47. La Confédération paysanne 21 (Côte d'Or)
48. FRENE 66 - Fédération pour les Espaces Naturels et l'Environnement des Pyrénées-Orientales
49. collectif énergie citoyenne 58
50. association Hurlevent
51. SEPANSO Landes
52. SOS Nature Fenouillèdes

53. C.U.R.T.I.L - département 21
54. Protection de l'environnement de Sarrant, Gers
55. Gers Danger Agrivoltisme
56. Attac de Reims (51-Marne)
57. Association Nature et Tempo Drôme
58. le comité local des Soulèvements de la Terre Drôme Sud Provence, Drôme
59. La Fédération Aude Claire, association de protection de la Nature, Aude
60. Association Vent mauvais
61. Attac 58- Nièvre
62. Le Vent Tourne, Pyrénées-Orientales
63. « Le Chêne Blanc ». ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
64. Bien vivre en Pyrénées catalane
65. Association naturaliste Ecodiv, basée près de Castelnaudary dans l'Aude (11400 Fendeille)
66. Nature&Progrès12, association pour la bio associative et solidaire, pour notre santé et celle de la terre.
67. Sites et Monuments Rodez
68. Les amis de la terre 66
69. En commun 66
70. Collectif Agly en transition
71. La coordination Viure des Pyrénées-Orientales
72. Collectif Citoyen Corbières Vivantes
73. Sauvegarde de Berrac Gers
74. Collectif pour des Alternatives aux Pesticides (CAP66)
75. Terres du Larzac Terres de Biodiversité Terres de Paysans
76. Attac Alès Cévennes
77. Les Amis de la terre 32
78. L'ACCU (Alerte Citoyenne Communauté Urbaine) 71 (Saône et Loire)
79. Le Collectif Citoyen Occitanie Aude - [ccoal1@orange.fr](mailto:ccoal1@orange.fr)
80. Association de défense du Riou bourdoux, alpes de haute provence
81. Association pour l'autonomie énergétique de Roquecor et ses environs.  
[environnement@roquecor.info](mailto:environnement@roquecor.info)
82. L'association Résistance 5G Nantes,
83. collectif Nantes1 anti-Linky5G,
84. collectif 44 contre Linky
85. Les Prés de la Garde -58
86. Sauvons le bocage nivernais-58
87. La Conf' du Lot
88. L'association "Tronçais Ruralité Environnement" Allier 03350 Cérilly [t-r-environnement@hotmail.com](mailto:t-r-environnement@hotmail.com)
89. le collectif départemental aveyronnais Co-27-XII Environnement
90. l'association Protégeons nos espaces pour l'Avenir
91. Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des Grands Causses- Aveyron
92. le collectif Elzéard Lure en Résistance (Alpes de Haute Provence)
93. Adret Morvan (asso environnementale du Morvan) département de la Nièvre
94. Le collectif Stop Linky et 5G du Pays de Condé
95. Confédération Paysanne de la Nièvre
96. Le comité des Soulèvements de la Terre 11
97. XR Toulouse ([xrtoulouse@protonmail.com](mailto:xrtoulouse@protonmail.com))
98. Collectif Citoyen du Pays Saint-Affricain (CCPSA)
99. Bien vivre à Nolay en Nivernais- Nièvre
100. le Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable (CNAD) situé dans la Nièvre (les Morins 58320 Germigny sur Loire)
101. Collectif Citoyen pour un Autre Photovoltaïque dans les Alpes du Sud (CCAPAS)
102. Confédération Paysanne de l'Aude
103. Le collectif de riverains SALEN du Finistère (29)
104. Association CERCA NATURE Pyrénées Orientales
105. Collectif Citoyens Résistants - 39 300 -jura

- 106. Nature et Progrès 31 : [j.viana@laposte.net](mailto:j.viana@laposte.net)
- 107. Attac Comminges : [comminges@attac.org](mailto:comminges@attac.org)
- 108. Collectif les sentinelles 31, contre un projet à Aulon
- 109. Foyer rural de Larroque, contre un projet sur la commune (31 aussi) : [robinp@free.fr](mailto:robinp@free.fr)
- 110. Vivre en Comminges, association du 31 : [contact@vivreencomminges.org](mailto:contact@vivreencomminges.org)
- 111. comité local des Soulèvements commingeois.
- 112. Union Locale SOLIDAIRES Comminges [ul.comminges@solidaires31.fr](mailto:ul.comminges@solidaires31.fr)
- 113. INSOU MIS Comminges Savès - Mél : [insoumis.comminges.saves@gmail.com](mailto:insoumis.comminges.saves@gmail.com)
- 114. Le Café des Vallées (Blog d'infos, d'opinions et relais des initiatives citoyennes du sud de la Haute-Garonne / Pyrénées centrales) - Mél : [contact@lecafedesvallees.fr](mailto:contact@lecafedesvallees.fr)
- 115. Trans'Humans (Asso)
- 116. association Foll'avoine -protection de la biodiversité sans OGM ni pesticides et la protection des terres fertiles- Avignon
- 117. le réseau Terres Vivantes en Cévennes
- 118. Jura Nature Environnement (département 39 - Jura)
- 119. L' association le PoirieR (verger villageois) à Reillanne 04
- 120. Attac Rhône
- 121. association JE SUIS SENSIBLE
- 122. Association Stop linky-5G 88
- 123. Attac Gard rhodanien
- 124. Attac Uzège
- 125. Amilure
- 126. "Nous Voulons des Paysan-ne-s, Gascogne" Association loi 1901, siège social 32100 Béraut
- 127. Aude Nature
- 128. GABNI -Groupement des agriculteurs bio de la Nièvre. 58
- 129. Le Comité local des Soulèvements de la terre 66
- 130. Association pour la Défense de l'Agriculture Paysanne, la Protection de l'Environnement et la Prévention des Risques Industriels (AEPI)
- 131. LFI Groupe d'action de Corbigny (58)
- 132. Terres libres, centre bretagne
- 133. Vents à contre-courant (vacc82)
- 134. « Bien vivre aux Bruyères » Avril sur Loire 58
- 135. "Collectif Salies sans Linky" (491 chemin de Mailhos - 64270 - Salies de Béarn)
- 136. Le collectif de la forêt des sources du Touch
- 137. Les Amis de la Terre Drôme.
- 138. Association Environnement Juste. Une association pour la protection de notre environnement et la sobriété énergétique.
- 139. Confédération Paysanne de Gironde
- 140. Haut Buëch Nature
- 141. Alpes Provence Côte d'Azur Environnement
- 142. Soulèvements de la Terre Gers
- 143. Association Protection Environnement Patrimoine -46
- 144. Attac Hauts Cantons - Bédarieux
- 145. Les Gilets Jaunes de Gignac et alentours (34)
- 146. Comité local des Soulèvements de la Terre - Chalon sur Saône
- 147. Confédération paysanne de l'Ardèche
- 148. PasDeVentChezNous-AvenirBoischautSud Indre 36
- 149. NON AU SOLAIRE FLOTTANT LOUPIAC 81 non-solaire-flottant-loupiac81@proton.me
- 150. Les Soulèvements de la Terre La Rochelle, laterreetleau@proton.me
- 151. Confédération Paysanne des Pyrénées-Orientales
- 152. Le comité creusois des soulèvements de la terre
- 153. Attac Aveyron
- 154. Les Soulèvements des Volcans 63
- 155. Association Apifera-81
- 156. Environnement et Patrimoines en Pays du Serein (EPPS)-Yonne

157. Confédération Paysanne 34
158. Amis de la Terre des Landes
159. Comité Local d'Attac Villeneuve d'Ascq 59650
160. ATTAC marsan département des landes
161. ATTAC 46 LOT.
162. France insoumise groupe d'action de Souillac.
163. France Insoumise Aveyron
164. La Confédération paysanne de Corrèze
165. CALELH, association pour la qualité de vie et de l'environnement en Haut-Languedoc
166. Confédération Paysanne des Landes
167. association Vivre à Noyers - Val du Serein, l'Yonne
168. ABIVIA, Association bien Vivre en Astarac et en Fezensac
169. Confédération paysanne de la Drôme
170. ATTAC Var
171. Les amis de la terre Moselle
172. Le comité local Les Soulèvements du Forez, Loire (42)
173. Le comité Soulèvements de la Terre Royans-Vercors
174. Alternatiba des Pyrénées-Orientales (Alternatiba66)
175. Attac Pays malouin – Jersey
176. Le Comité SDLT du Morvan des Lacs
177. ATTAC Cher-18
178. Villes et villages en campagnes-Yonne
179. COMITE SUD-VENDÉE DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE
180. comité local SDLT Quimperlé-Concarneau
181. association OzACTES - Quimperlé(29)
182. Les Picnors- Somme 80
183. Le Comité 61 des Soulèvements de La Terre
184. Comité Local 83 des Soulèvements de la Terre.
185. Le comité des Soulèvements de la terre du Havre
186. Les Amis de la Terre 13/Provence
187. Les Soulèvements de la Terre - Comité de Metz
188. Comité de soutien aux Soulèvements de la Terre Doué-la-Fontaine/Montreuil-Bellay"
189. La terre se soulève en Corrèze
190. Le Comité Sèvre Niortaise des Soulèvements de la Terre
191. Confédération Paysanne du Gers
192. XR Hautes-Alpes ([hautes-alpes@extinctionrebellion.fr](mailto:hautes-alpes@extinctionrebellion.fr))
193. Comité Hautes-Alpes des soulèvements de la terre (comite-terre-eau-rabou05@proton.me)
194. BIOCONSOM'ACTEURS MER ESTEREL
195. Association "Les Sérignons Terre Vivante" (05) ayant pour but de lutter contre la déforestation de la forêt des Sérignons à La Roche des Arnauds au profit d'un parc photovoltaïque
196. Comité des Soulèvements de la terre de Touraine
197. Association Châtelleraut L'Insoumise
198. "DesterresMINEes35"
199. Les Soulèvements de la Terre du Tarn - SDLT Tarn
200. La LFI 23
201. Les Soulèvements de l'air- Bretagne
202. association Les Perdigones 06670 Levens
203. Le Comité Causse Comtal, association agréée protection de l'environnement (12)
204. Les grèbes castagneux (37- Chinon et alentours)
205. La Confédération paysanne Saône et Loire-71
206. la Confédération paysanne Yonne-89
207. La confédération paysanne du Vaucluse -84
208. Nous voulons des coquelicots grand Châtelleraut 86

209. les Soulèvements de la Terre de Châtellerault -86
210. Comité Haut-Jura des Soulèvements de la Terre
211. La Confédération paysanne de l'Allier (03)
212. LPO Loire-Atlantique
213. La Confédération Paysanne du Gard 30
214. Association Mont de Transet Vent Debout 23250 Thauron
215. Association Hêtre vit vent -Lorraine
216. Conf' Ardennes-08
217. Conf' du Cher
218. Le comité local des Soulèvements de Loire
219. Présidente association Les Lacs du Lauragais- projet de centrale photovoltaïque flottante sur le lac de Bourg Saint Bernard (31) par EDF-RE
220. Confédération paysanne Meuse
221. Confédération paysanne Moselle
222. le comité local des soulèvements de la terre de l'Allier (03) - l'Allier se soulève
223. association Bee Friendly
224. Collectif Transitions du Périgord Noir
225. La Confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine
226. La Conf' Alsace
227. Collectif eau Quimper QBO
228. Association Animalure (protection faune sauvage et domestique du territoire de Lure)
229. SAUVEGARDE DE LA HAUTE VALLEE DU SEREIN
230. Collectif "Sauvons la Forêt de Mercy" -57
231. Site et Monuments délégation du Var
232. Collectif Citoyens Lotois
233. association paysages et forêts de l'Armançon
234. Cercle des Citoyens 32
235. Vous N'êtes Pas Seuls
236. JAG- Jeunesse Autochtone de Guyane
237. Le collectif ACCAD (59-62)
238. Confédération Paysanne Lot et Garonne (47)
239. la Confédération Paysanne de l'Aube (10)
240. le Comité des Soulèvements de la Terre du Pays de Vannes (Morbihan)
241. Association Environnementale Lot Cele AELC
242. Attac bassin de Vichy
243. Comité local Paris centre Soulèvements de la terre.
244. Association Architecte 58
245. halte au contrôle numérique
246. Stop Linky 5G Loire
247. Réseau OSTIA - comités des SdT du Pays basque Nord
248. mairie de Frechendets-65
249. Confédération Paysanne de Charente
250. Confédération Paysanne du Jura
251. Buziet vivant et authentique
252. TOUCHE PAS A MON LAC -64
253. Confédération Paysanne Charentes-Maritimes
254. Bien vivre dans le Gers
255. Cure Yonne Protection-89
256. SOS Pays de Langres -haute marne
257. Vie Pays Environnement -Aisne
258. Confédération paysanne du Var
259. Saint sulpice active et citoyenne -81
260. Fédération Environnement Durable
261. VIVRE A PUISIEULX -Marne
262. Confédération Paysanne du Calvados
263. Cami Pau-Est – Pyrénées Atlantiques

264. Sauvegarde Côtes d'Opale Picarde et d'Albâtre (*SCOPA*)
265. Association pour le développement durable du Causse de l'isle -Dordogne
266. Du Frémur à l'Arguenon -Côtes d'Armor
267. Collectif Citoyens Communicants 66
268. La Souris Verte -66
269. confédération paysanne marne
270. Confédération paysanne de Touraine
271. Confédération paysanne d'Ariège
272. SUD éducation 12
273. Association Ma Terre, Gratentour -Haute garonne
274. NPA 81 -Tarn
275. Collectif pour le Triangle de Gonesse Val d'Oise
276. GNSA pays toulousain -Haute garonne
277. Confédération paysanne tarn et garonne
278. Association APROMI-CO -11
279. Les Prés Survoltés association de Mouterre sur Blourde 86430 et communes voisines  
-Sud Vienne
280. SAPE-Marne
281. COLLECTIF PRESNOYENS -45
282. SOS SEGALA NATURE -81
283. APENC51 Association de Protection de l'Environnement de Neuvy et Courgivaux –  
Marne
284. Attac tarn
285. Verts2Terres
286. Association Protection Environnement Patrimoine Pep46
287. Attac 31
288. Les Hérissons masqués de Nécy
289. LE BETEY PLAGE BOISEE A SAUVEGARDER
290. attac-Agen
291. Collectif "Sauvons la Forêt de Mercy, collectif de 43 assos, 4 syndicats et 6 partis
292. Comité local des soulèvements de la terre Haut Jura
293. ASSOCIATION VIGILANCE PAYSAGES ET QUALITÉ DE VIE SAINT PIERRE  
DE VARENNES Saône et loire
294. Alterre Circuit -52
295. Confédération Paysanne Lozère
296. Debout les terres vertes, comité locale Vierzon Soulèvements de la terre -18
297. association pour la sauvegarde et l'animation du poumon vert de saint mitre  
-Bouches du Rhone
298. ASSOCIATION DE PROTECTION DES COLLINES PEYPINOISES -13
299. APPREME association pour la promotion de politiques responsables en matière  
d'énergie
300. SOS Durance Vivante
301. Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-  
Alpes (SAPN-FNE 05)
302. Lecture pour tous -gers
303. Les Betteraves se Rebiffent -Oise
304. Nous voulons des coquelicots - Mouans-Sartoux -Alpes Maritimes
305. Collectif eau secours de PACA (Var, Bouches du Rhône, Alpes maritimes, Hautes  
Alpes, Alpes de Haute Provence, Vaucluse)
306. Association de défense de l'environnement du plateau de Sainte Maure de Touraine  
indre et Loire 37
307. Vigilance Ogm 21
308. TERRA VIVA VERDON -Var
309. Les Pireutchs en colère (Pylône à Pey) -Landes
310. ProBugey (protection de l'environnement sur les plateaux Retord - Hautevilles -  
Valromey) -Ain
311. Un avenir pour Saint Jouvent -Haute Vienne

312. ADENY -asso de défense de l'environnement et de la nature de l'Yonne
313. Provence Verticale
314. Association Sennéçoise de Défense de l'Environnement (ASDE) Cher (18340)
315. Terre de Liens Centre-Val de Loire
316. DIFENN BRO PENN TREV Asso pour la préservation du patrimoine et du vivant du territoire des sources du TRIEUX et du BLAVET
317. Ferme de Riglanne 44
318. Confédération Paysanne de la Vienne
319. Attac Paris centre
320. Hêtre vivant -57
321. Terre & Humanisme.
322. Vosges Nature Environnement
323. Tremons defend son vallon- Lot et Garonne
324. CAPA Lot et Garonne
325. Fédération Européenne Environnement Ecologie / Garder le Vivant
326. Confédération Paysanne de l'Indre (36)
327. Comité local Soulèvements de la terre Loiret (45)
328. GNSA Sainte Baume / Montagne de Lure
329. APPREME association pour des politiques responsables en matière d'énergie – Hautes-Alpes
330. Association L'Ascalaphe 04
331. association Les Lacs du Lauragais
332. COMITE ECOLOGIQUE ARIEGEOIS
333. Collectif citoyen Lurs- Alpes de Haute Provence
334. CDAFAL 70
335. AEPOH - 70 association pour un espace protégé des ondes hertziennes
336. Comité locale des Soulèvements de la Terre Lyon
337. collectif Cistude -13
338. ATTAC Villeneuve d'Ascq -Nord
339. Bien Vivre à Lévignacq -40
340. ATTAC Dordogne
341. ATTAC Rennes
342. Canopée12 -Aveyron
343. Confédération paysanne de la Haute-Vienne (87)
344. ATTAC Marseille -13
345. ATTAC Pays Basque -64
346. Ventdebout'Chage . 16350
347. LA PASTURE – Aude
348. Confédération Paysanne du Maine-et-Loire -49
349. Comité des Soulèvements du Royans-Vercors -Drôme
350. Comité local Sud-Grésivaudan -38
351. Confédération Paysanne des Alpes-Maritimes -06
352. Association Sauvegarde des Terres Commingeoises -31
353. Collectif citoyens camps la source -83
354. Association Païolive- Ardèche et nord du Gard
355. Extinction rébellion Landes côte sud

Avec le soutien de :

- Lisa BELLUCO, députée Ecologiste-NUPES de la 1ère circonscription de la Vienne (86)
- Marie POCHON, députée Ecologiste-NUPES de la 3e circonscription de la Drôme (26).
- Léo Walter, député LFI, Alpes de Hautes-Provence
- Loïc Prudhomme, député LFI-NUPES de Gironde
- Marie José Vergon Trivaudey, chargée de mission Flore-Végétation DREAL BFC
- Hadrien Clouet Député LFI-NUPES de la Haute-Garonne

Notes :

- 1 : Confédération Paysanne Centre Val de Loire <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Centre-Val-de-Loire-2022-Contribution-SDRADET.pdf>
- 2 : « Dans la gadoue agrivoltée : plongée dans la rhétorique des industriels du photovoltaïque <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadou-agrivoltee-2.pdf>
- 3 : Fabien Balaguer directeur de l'Association française d'agroforesterie. « Contre l'agrivoltaïsme, l'autonomie paysanne », journal L'Empaillé automne 2022 <https://lempaille.fr/contre-lagrivoltaisme-lautonomie-paysanne>; entretien à lire en entier ici <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/agroforesterie-balaguer-entretien-1.pdf>
- 4 : Le député socialiste de Meurthe et Moselle Dominique Potier lors du vote la loi AER en décembre 2022 <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadou-agrivoltee-2.pdf>
- 5 : « Faire vivre le débat public et renverser le rapport de force » Campagnes solidaires, n°384, juin 2022 Cité dans « l'agrivoltaïsme, entre pression financière et conflits d'intérêts », revue Silence, septembre 2023
- 6: <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/choix-politique-de-ne-pas-financer-le-pv-sur-toiture-1.pdf>
- 7: Trajectoire du mix électrique 2020-2060,2018, [https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/12/ADEME\\_%C3%A9tude\\_mix-electrique.pdf](https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/12/ADEME_%C3%A9tude_mix-electrique.pdf), et Évaluation du gisement relatif aux zones délaissées et artificialisées propices à l'implantation de centrales photovoltaïques – Ademe Transénergie, avril 2019, rapport et synthèse, disponibles sur : <https://www.ademe.fr/evaluation-gisement-relatif-zones-delaisses-artificialisees-propices-a-limplantation-centrales-photovoltaïques>
- 8: Selon le rapport de l'ADEME « Coûts énergies renouvelables et de récupération des données 2019 » <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/767/couts-energies-renouvelables-et-recuperation-donnees-2019-010895.pdf>
- 9: CEREMA, <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/zones-activite-economique-peripherie-leviers-requalification>
- 10 : Selon Rollon Mouchel-Blaisot, préfet chargé depuis février dernier d'une mission interministérielle de mobilisation pour le foncier industriel. <https://www.lesechos.fr/pme-regions/pays-de-la-loire/les-friches-industrielles-eldorado-foncier-des-collectivites-1947507>
- 11 : « L'analyse qui suit démontre que si l'on déplace le curseur de répartition PV sol / PV toitures, les surcoûts pour le système sont faibles (...) On observe ainsi un surcoût capacitaire annuel allant jusqu'à 550 M€ (pour 100% de PV sur toitures), soit 2% du coût capacitaire total des EnR (32.3 Mds € annuel) et 10% du coût capacitaire du PV (5.6 Mds €) ». <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/2889/mix-electrique-rapport-2015.pdf>
- 12 : « Tout le monde déteste sun'agri » L'Empaillé hiver 2022-2023 <https://lempaille.fr/tout-le-monde-deteste-sun-agri>
- 13 : [https://www.bfmtv.com/economie/consommation/c-lambert-le-numerique-la-robotique-et-la-genetique-sont-la-troisieme-revolution-agricole\\_VN-202110120459.html](https://www.bfmtv.com/economie/consommation/c-lambert-le-numerique-la-robotique-et-la-genetique-sont-la-troisieme-revolution-agricole_VN-202110120459.html)
- 14 : Voir « Sun'Agri, quand l'agrivoltaïsme rencontre le numérique » revue Silence septembre 2023 : « Ainsi des capteurs installés sur le terrain mesurent de nombreux paramètres tels que l'humidité de l'air et du sol, la température, la lumière, la croissance des feuilles, etc. Puis dans un centre de supervision à Lyon, les données sont couplées à des modèles algorithmique de la croissance des plantes et Sun' Agri rétro-agit ainsi vers toutes ses parcelles. Cette boîte, rachetée par Eiffage, teste actuellement des caméras infrarouges pour détecter le début de la floraison. « C'est quoi le mieux entre les yeux de l'agriculteur et ceux de la caméra ? », soulève Cécile Magherini, déléguée générale. La vision du futur de la directrice générale est assez explicite : « Dans notre système, à l'avenir on peut imaginer des robots, qui vont se brancher et travailler sous la structure. » Mettre des panneaux solaires dans les champs pour produire de "l'énergie décarbonée", puis mettre des robots pour consommer cette électricité. Le tout, contrôlé à distance depuis des bureaux grâce à une série de capteurs et à l'intelligence artificielle ». Voir aussi « Sun'agri et ses cultivateurs de kilowatts font main basse sur les Pyrénées-Orientales », février 2023 <https://ccaves.org/blog/les-cultivateurs-de-kilowatts-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/> ainsi que « Tout le monde déteste Sun'agri » L'Empaillé hiver 2022
- 15 :Silice, aluminium, zinc, plomb, étain, indium, antimoine présent dans les panneaux : voir « Composition des panneaux photovoltaïques mono et polycristallins » (Special Report on Solar PV Global Supply Chain, AIE, 2022, p. 21). Voir aussi Mineralinfo, 2020 (Antoine Boubault, BRGM)
- 16 : MRAE de Bretagne [https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116\\_centralephotovoltaïque\\_folgoet\\_29\\_2022.pdf](https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116_centralephotovoltaïque_folgoet_29_2022.pdf)
- 17 : Christian Dupraz, l'un des principaux propagandiste et inventeur du terme, met en garde quant aux « impacts agronomiques originaux à évaluer » tels les « risques électriques en présence d'animaux (électro-sensibilité, électrocution) » <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadou-agrivoltee-2.pdf> Voir aussi la MRAE de Bretagne qui préconise quant à une centrales PV« une simulation du champ électromagnétique au niveau des habitations les plus proches (...) en particulier pour des personnes électrosensibles » [https://ccaves.org/blog/wpcontent/uploads/10116\\_centralephotovoltaïque\\_folgoet\\_29\\_2022.pdf](https://ccaves.org/blog/wpcontent/uploads/10116_centralephotovoltaïque_folgoet_29_2022.pdf)  
Le 7 novembre 2022 le tribunal administratif d'Alençon reconnaît que la dégradation du troupeau laitier d'Alain Crouillebois (éleveur dans l'Orne) est « la conséquence directe et certaine » de l'installation d'une ligne souterraine de 20 000 volts et de son transformateur Enedis. Le tribunal condamne Enedis à verser 140 000€ à l'éleveur. Le 29 avril 2022 le tribunal de Coutances dans la Manche condamne RTE (réseau transport électricité) à verser 460 000€ à l'éleveur laitier D.Vauprès suite au passage d'une ligne très haute tension sur sa ferme. En 2015, l'éleveur laitier T. Charuel a gagné son procès face à RTE suite aux pollutions engendrées par une ligne très haute tension.Voir aussi l'enquête de France 3 « Agriculteurs sous tensions, l'omerta française » <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Agriculteurs-sous-tension-FR3-2020.mp4>. Voir aussi le rapport du Député Philippe Bolo <https://www.senat.fr/rap/r20-487/r20-487.html>
- 18 : Chiffres de 2017, Courrier de l'Oisans, n°15, hiver 2018 Cité dans Le cycle du silicium, PMO : [https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id\\_article=1589](https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589)
- 19 : « Le silicium : un élément chimique très abondant, un affinage stratégique », 2020, sur mineral.info Cité dans Le cycle du silicium, PMO : [https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id\\_article=1589](https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589)
- 20 :« Le silicium : les impacts environnementaux liés à la production », <https://ecoinfo.cnrs.fr/2010/10/20/le-silicium-les-impacts-environnement> Cité dans Le cycle du silicium PMO : [https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id\\_article=1589](https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589) ; Voir aussi Commissariat général au développement durable 2020 cité dans <https://www.jne.asso.fr/wp-content/medias/2023/06/Photovoltaïque-10-idees-recues-contre-argumentees.pdf> et Chowdhury et al. 2020, ibidem et « Le silicium : les impacts environnementaux liés à la production », <https://ecoinfo.cnrs.fr/2010/10/20/le-silicium-les-impacts-environnement> / Voir Composition des panneaux photovoltaïques mono et polycristallins,

(Special Report on Solar PV Global Supply Chain, AIE, 2022, p. 21). Voir aussi Mineralinfo, 2020 (Antoine Boubault, BRGM)

21 : Rapport de la LPO [https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022\\_pv\\_synthese\\_lpo.pdf](https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022_pv_synthese_lpo.pdf). Voir aussi la MRAE Bretagne. Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune du Folgoët (29) [https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116\\_centralephotovoltaique\\_folgoet\\_29\\_2022.pdf](https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116_centralephotovoltaique_folgoet_29_2022.pdf) et aussi FRB : (Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité) 27/10/2017, la synthèse de l'étude « Énergie renouvelable et biodiversité : les implications pour parvenir à une économie verte » Référence Alexandros Gasparatos, Christopher N.H. Doll, Miguel Esteban, Abubakari Ahmed, Tabitha A. Olang. 2017. Renewable and Sustainable Energy Reviews 70, p161–184

22 : Rapport de la LPO d'octobre 2022 [https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022\\_pv\\_synthese\\_lpo.pdf](https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022_pv_synthese_lpo.pdf), «Centrales photovoltaïques et biodiversité LPO oct. 2022 » qui compile 151 études scientifiques dans le monde et seule synthèse publiée en français à fin 2022. Voir Aussi la synthèse de Jura Nature Environnement <https://www.jne.asso.fr/wp-content/medias/2023/06/Photovoltaique-10-idees-recues-contre-argumentees.pdf>, ainsi que l'étude de la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité : FRB : (Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité) 27/10/2017 « Énergie renouvelable et biodiversité : les implications pour parvenir à une économie verte » Référence Alexandros Gasparatos, Christopher N.H. Doll, Miguel Esteban, Abubakari Ahmed, Tabitha A. Olang. 2017. Renewable and Sustainable Energy Reviews 70, p161–184

23 : Louer ses terres peut rapporter de 2500e par année et par hectare à 10 000e par année et par hectare. Faire pâturer ses brebis sous 90 hectares peut aussi rapporter 30 000e annuellement. Voir la Note de positionnement de la Confédération Paysanne [https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots\\_cles/documents/Positionnement\\_agriphotovolta%C3%AFsme.pdf](https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/Positionnement_agriphotovolta%C3%AFsme.pdf)